

Déclaration de politique générale du Premier ministre devant l'Assemblée nationale

Les observations de Faustin Boukoubi



Le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale (g), mardi dernier, au palais Léon-Mba.



Le président de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi.

J.K.M
Libreville/Gabon

Le président de l'Assemblée nationale n'a pas manqué de relever certains éléments de nature à obérer l'efficacité de l'action gouvernementale.

Au terme de la présentation du programme de politique générale par le Premier ministre, Julien

Nkoghe Bekale, mardi dernier, devant l'Assemblée nationale, le président de cette institution, Faustin Boukoubi, n'a pas manqué d'attirer son attention sur les difficultés qui pourraient découler de son ambition de réinstaurer la taxe vicinale, dans sa volonté d'astreindre tous les Gabonais au paiement de l'impôt. En vue d'accroître les ressources devant être affectées aux administrations fiscales et douanières. Au regard de la nature

même de cette taxe, qui devrait être essentiellement assujettie aux personnes vivant en milieu rural, l'élu de Pana s'est fait fort de relever que, déjà en butte à plusieurs difficultés, ces compatriotes pourraient ne pas s'acquiescer de cette taxe. Et que ce prélèvement pourrait avoir comme inconvénient de favoriser davantage l'exode rural, dans la mesure où la désertion de nos villages et campagnes pourrait être la seule alternative qui s'offre à eux. Vu qu'ils seraient

dans l'incapacité d'honorer la taxe vicinale. Ces observations sont d'autant pertinentes que par le passé, à l'époque coloniale notamment, la perception de la taxe vicinale avait provoqué ire et colère de nombreux villageois. Tant ils n'appréhendaient pas la pertinence de cet impôt, perçu pour l'entretien des routes reliant des villages. De même, Faustin Boukoubi a relevé la nécessité de lutter contre la parafiscalité, source d'augmentation de prix de denrées

alimentaires et plusieurs autres articles. Ce faisant, le président de l'Assemblée nationale semble dresser les contours de son action au perchoir. Et vraisemblablement, à chaque fois que cela s'avérera nécessaire, il ne se privera pas d'alerter le gouvernement sur la nécessité de rectifier le tir ou de prendre à bras-le-corps une situation. Cela a été notamment le cas à l'ouverture de la première session de l'Assemblée où il a interpellé le chef du gouvernement sur le calvaire

qu'enduraient bon nombre de jeunes enseignants. Tant ces derniers ne sont pas encore intégrés à la Fonction publique. Sensible à ces propos, Julien Nkoghe Bekale a indiqué, au cours de sa déclaration de politique générale, que leurs situations devraient être régularisées prochainement. Preuve sans doute que le gouvernement et l'Assemblée nationale semblent entrer dans une ère de collaboration franche et de respect mutuel.

Conseil national de la Démocratie

Enfin la reprise !

M.A.M
Libreville/Gabon

Séraphin Ndaot Rembogo et les siens se retrouvent aujourd'hui, dans le cadre d'une session extraordinaire qui intervient après plusieurs mois d'inactivité.

LE président du Conseil national de la Démocratie (CND), Séraphin Ndaot Rembogo, ouvrira les travaux de l'assemblée plénière ce jour à l'hôtel Palm d'or de Libreville. Y sont conviés en qualité de membres de droit, le Premier ministre, les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, les anciens Premiers ministres, les anciens présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, les partis politiques légalement reconnus à raison de deux par parti. A cet effet, les représentants des formations politiques concernés avaient été invités à retirer les dossiers de participa-



Le bureau du comité d'organisation pour la revitalisation du CND.

tion au siège du CND. Rappelons qu'il y a quelque temps, près de 53 partis avaient signé une pétition dans laquelle ils interpellaient le président de la République pour la revitalisation de l'institution dirigée par le leader du PDS. Après du chef de l'Etat, ces derniers sollicitaient de sa part qu'il instruisse le gouvernement afin

de prendre "les mesures nécessaires" pour que revive le CND. En effet, des problèmes recensés, le porte-parole du comité d'organisation, Joachim Mbatchi Pambou, notait que, "depuis bientôt deux ans, le Conseil national de la Démocratie est en proie à une crise qui l'enferme dans un dysfonctionnement notoire, caractérisé par la non-

tenu de ses sessions plénières, officiellement pour faute de dotation budgétaire devant lui permettre de jouer pleinement son rôle d'organe régulateur de la démocratie et de règlement des tensions politiques". Ils ajoutent également à cela, la non-prise en compte des textes réglementaires issus de l'accord signé avec les partis politiques au sortir



Séraphin Ndaot ouvre aujourd'hui les travaux de la session extraordinaire.

du Dialogue politique d'Angondjè. Fort de cela, des démarches avaient été entreprises pour avoir gain de cause. Les signataires de la déclaration pour la revitalisation du CND avaient déjà adressé des correspondances à un certain nombre d'autorités publiques. Notamment, le vice-président de la République, le chef du

gouvernement, les présidents de la Cour constitutionnelle et du Conseil économique social et environnemental (CESE). Toute chose qui devra être présentée sur la table du président Séraphin Ndaot pour examiner ensemble, les pistes en vue la redynamisation du "cadre officiel du débat politique".